

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 28 septembre 2015 à 21h08 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant Conseil au complet sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée.

Les Conseillers ont renoncé à l'avis de convocation

### **10222-09-15– Achat d'un autobus**

Proposé par : M. André Surprenant

Appuyé par : M. Michel Vanier

ET RÉSOLU

Que ce conseil procède à l'achat d'un autobus Ford 2007 modèle E-450 de M. Gilles Maltais pour un montant de 14 500\$. D'autoriser M. Gérard Bouthot à signer tout document à cet effet pour et au nom de la Municipalité de Venise-en-Québec. Ce montant sera pris à même le fond de roulement remboursable sur 5 ans commençant en 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10223-09-15– Levée de l'assemblée**

Que l'assemblée spéciale du 28 septembre soit levée à 21h15

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Jacques Landry  
MAIRE

---

Diane Bégin  
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

### **CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.